

# FRICHE LA BELLE DE MAI

Transition écologique

novembre 2021



# Sommaire

**Pour une Friche éco-responsable**

- p. 3**      **Avant-propos**
- p. 4 - 21**   **Trions nos déchets au travail**
- p. 22**      **Gestes et idées anti-gaspi**
- p. 23**      **Limitons notre impact énergétique**
- p. 26**      **Jardins, biodiversité, végétalisation**
- p. 28**      **Des frichistes engagés**
- p. 30**      **Rejoignez le collectif Friche Verte**

On ne va pas se mentir, la Friche n'est pas en avance en matière d'écologie. Mais alors que s'opère une transition dans l'histoire de la Friche — celle d'une régénération de son projet, de son modèle de gouvernance, de ses méthodes de travail coopératives, de la définition de ses communs... — il apparaît clairement que la Friche et ses acteur·trice·s souhaitent s'engager activement pour sa transition écologique.

Des actions sont déjà à l'œuvre.

Des opérations positives, que nous rappellerons ici.

Le Collectif Friche verte, autogéré, s'est constitué en 2019 pour prendre part aux responsabilités environnementales de la Friche (voir p.30).

L'équipe de la SCIC a mis en chantier ou en application un certain nombre de mesures concrètes à l'endroit du collectif.

Plusieurs frichistes ont fait preuve d'innovation et d'initiatives très intéressantes qui pourraient être étendues ou dupliquées (voir p.28).

Des projets sont à l'étude, aussi.

Et des idées germent, toujours.

**Prenez le temps de la lecture, adoptez dès aujourd'hui les bons gestes du tri, proposez vous-même des actions ou des pistes de réflexion !**

# Trions nos déchets au travail

## Pour une Friche éco-responsable

### Quelques chiffres

Nous produisons  
en moyenne **16 tonnes**  
de déchets par mois  
rien qu'à la Friche !

**62%** des déchets générés  
par la Friche font l'objet  
d'une revalorisation  
depuis la mise en place du  
tri ORTEC en avril 2021.

**100%** des recyclables  
collectés à la Friche par la  
société ORTEC sont  
envoyés dans des usines  
de recyclage françaises  
pour être transformés en  
nouveaux objets ou  
matériaux de substitution.

En avril 2021, la métropole se désengageait de la collecte des déchets à La Friche, conformément à la nouvelle réglementation en vigueur : « Tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion. Il est responsable jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers. » (article L541-2).

« Les producteurs de déchets doivent donc veiller à choisir des filières conformes à la réglementation et s'assurer de la bonne fin de leur élimination ou valorisation. Des dispositions spécifiques de traçabilité accompagnent ce principe. »

Depuis cette date, la société ORTEC a été mandatée par la SCIC pour organiser la collecte et le traitement de nos déchets via des filières locales.

La Friche dispose désormais de poubelles quadri-flux pour l'espace public et organise la collecte sélective des déchets papier/carton, plastique, verre, canettes, conserves, ferraille, bois, plâtre, encombrants, tissus/textiles, cartouches d'encre, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), déchets dangereux, piles.

### ■ Vers des partenariats écoresponsables

**Une sélection des prestataires externes** – Le choix des fournisseurs et prestataires se fait par une sélection en amont via des critères d'éligibilité écoresponsables. Pour tout Appel d'Offre, une clause d'insertion RSE et une clause environnementale sont signées par les potentiels prestataires.

### ■ Où partent nos déchets ?

**Des filières locales** – La société Ortec travaille en partenariat avec des entreprises locales qui traitent nos déchets en local également (voir page suivante).

- Papiers / Cartons : **Marseille / Gardanne** > Production matière première secondaire
- Déchets plastiques et métalliques : **Marseille** > Matière première secondaire
- Déchets Bois : **Vitrolles** > Production matière première secondaire
- Déchets verre : **Les Pennes Mirabeau** > Production matière première secondaire
- DEEE : **Rognac** > Réparation, dépollution, recyclage
- Piles : **Marseille** > Dépollution, recyclage
- Déchets dangereux : **Rognac** > Incinération
- Plâtre : **Marseille** > Production matière première secondaire
- Encombrants : **Marseille** > Tri, recyclage
- Tissus et textiles : **Marseille** > Réemploi, recyclage
- Déchets résiduels (DAOM) : **Les Pennes Mirabeau** > Enfouissement



### Qui traite nos déchets ?

Différentes entreprises partenaires d'ORTEC :

**LEMON TRI** est l'entreprise en charge de la revalorisation par des filières courtes de nos déchets **plastiques, métalliques, verre, piles, tissus et textiles.** Start-up de l'ESS, actrice de l'économie circulaire depuis 10 ans, leadeuse française des solutions de recyclage ludiques, 100% circuit court, spécialiste de la gestion des déchets tertiaires.

**MAT'ILD** Spécialiste de la collecte et du tri des déchets du BTP, cette jeune entreprise née en 2018 est en charge de la revalorisation de nos **papers / cartons et déchets bois**

**VALORTEC** Filiale d'Ortec spécialisée dans dans la valorisation des **déchets dangereux : résidus liquides, peintures, etc**

**PAPREC** Groupe français leader du recyclage en charge du traitement de nos **encombrants et déchets en plâtre**

**LE MEILLEUR DÉCHET,  
C'EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS !**

# Trions nos déchets au travail

## Pour une Friche éco-responsable

### Audit environnemental confié à DOMENE

(2021)

#### Repères

DOMENE

Assistant à maîtrise  
d'ouvrage

L'ADEME

L'Agence de  
l'environnement et de la  
maîtrise de l'énergie,  
appelée aussi  
« Agence de la Transition  
Écologique », est un  
établissement public  
placé sous la tutelle des  
ministères chargés de la  
Recherche et de  
l'Innovation, de la  
Transition écologique et  
solidaire, de  
l'Enseignement supérieur.

Soucieuse d'améliorer sa responsabilité environnementale, la SCIC Friche la Belle de Mai a réuni un groupe de travail dont les premières réflexions ont permis de délimiter les **4 grandes thématiques structurant cette démarche d'amélioration : la gestion des déchets, la performance énergétique, la biodiversité et la mobilité.**

Outre la nécessité de respecter les exigences réglementaires en constante évolution, la SCIC souhaite pousser le curseur plus loin et devenir prescriptrice sur quelques points de ces thématiques.

Afin de rentrer en phase opérationnelle, la SCIC a confié à DOMENE scop et Urban Ecoscop une mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage afin de définir des objectifs réalistes et ambitieux pour chaque thématique, de définir les points innovants pour lesquels la SCIC aurait la capacité technique et financière de développer et d'orchestrer l'ensemble dans un plan pluriannuel.

Une telle démarche ne pouvant fonctionner sans l'adhésion de l'ensemble des acteur·trice·s occupant la Friche (70 structures pour 300-400 personnes), cette mission comprend également l'accompagnement de la SCIC sur des actions de communication et de sensibilisation auprès de ce public.

#### Bon à savoir :

Nos actions de tri des  
déchets sont labellisées  
par l'ADEME dans le cadre  
de La Semaine  
européenne de réduction  
des déchets 20 - 26  
NOVEMBRE 2021

Retrouvez l'audit complet  
sur l'Espace frichistes du  
site internet de la Friche

L'approche environnementale menée dans le cadre de cette étude a eu pour but de préciser la typologie et les modalités d'interventions pour améliorer la portée des travaux sur les enjeux suivants :

- **La maîtrise de la dépense énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre** liées aux activités présentes sur site afin de participer activement à la lutte contre le changement climatique et réduire les charges d'exploitation de l'ensemble des usagers,
- **La gestion urbaine du site et la limitation de son impact environnemental** vis-à-vis de la collectivité afin de réduire les pressions exercées sur le milieu physique (eau, déchets, biodiversité, transports...) et de proposer des moyens d'adaptation au changement climatique,
- **La valorisation des ressources locales et de l'économie circulaire**, dans la droite lignée de l'esprit « récup » et de la maîtrise économique des interventions sur le patrimoine existant.

## Synthèse des actions préconisées

### BIODIVERSITÉ

#### Actions prioritaires :

- Entretien et renforcement des espaces végétalisés existants
- Création d'ombrières végétalisées
- Végétalisation partielle des toitures accessibles par bacs et jardinières.

#### Actions secondaires :

- Massification du nombre d'arbres sur le site.
- Végétalisation des toitures inaccessibles

### ÉNERGIE

#### Actions prioritaires :

- Mise en place d'une comptabilité des fluides
- Sensibilisation des résidents
- Amélioration de la régulation de chauffage
- Isolation des combles perdus
- Amélioration de l'étanchéité à l'air
- Mise en place de protections solaires
- Réorganisation des locaux au sein du bâtiment des Manufactures

#### Actions secondaires :

- Remplacement du parc d'éclairage scénique et vidéoprojecteurs
- Réhabilitation énergétique des bâtiments
- Installation de production d'ECS solaire
- Installation de production d'électricité photovoltaïque

### GESTION DE L'EAU

#### Actions prioritaires :

- Gestion des caniveaux de ruissellement
- Connaître le cheminement des eaux pluviales et leur exutoire

#### Actions secondaires :

- Étude des volumes d'eau à traiter par bassin versant
- Gestion des descentes d'eau
- Création de tranchées drainantes

### GESTION URBAINE

#### Actions prioritaires :

- Sensibilisation des résidents et des visiteuseuses au tri des déchets sur site

#### Actions secondaires :

- Mise en place d'un compost dans les jardins pour la valorisation des bio-déchets des résidents (hors Grandes Tables)

### MOBILITÉ

#### Actions prioritaires :

- Augmentation des places de stationnement vélo
- Intégration des places de stationnement vélo à la signalétique du site
- Création d'un abri vélo à l'entrée de la cour Jobin

#### Actions secondaires :

- Mise en place de bornes de recharge pour batteries de vélo électrique.
- Dispositif de mise en relation des résidents pour la mise en place de covoiturage

Ces éléments nous permettent de cibler les interventions à prioriser, d'évaluer les opportunités technico-économiques des solutions proposées et de dégager un plan d'interventions pluriannuel.

## Le tri à la source : dans les bureaux & ateliers



> Récupérez un lot de stickers à la SCIC pour mettre en place le tri des déchets dans vos locaux

> Récupérez également un guide pratique du tri des déchets que vous pourrez afficher au-dessus de vos poubelles !

## Les zones de collecte pour les résident·e·s



> Apportez vos poubelles pleines (et triées !) dans les zones de collecte prévues.

Pas besoin de mettre les déchets dans des sacs, sauf pour les déchets ménagers.

Repérez les zones de collecte les plus proches sur le plan ci-contre.

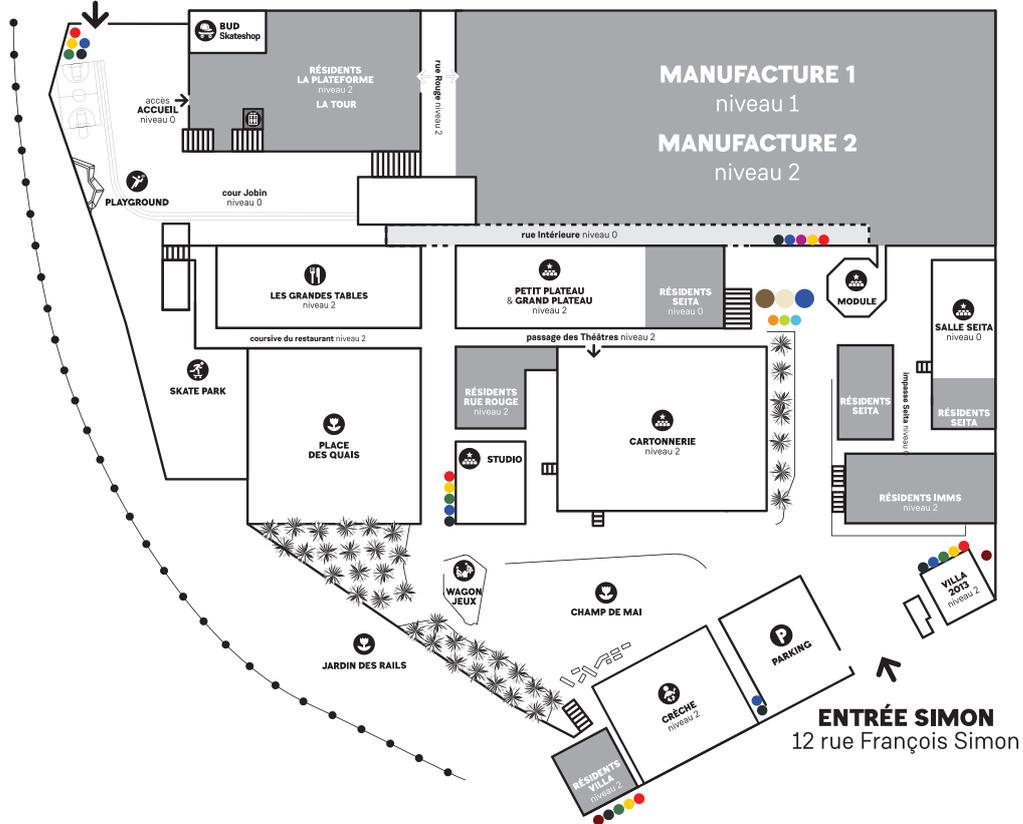
### IMPLANTATION DES BENNES ET COMPACTEUR PAPIER/ DECHETTERIE RO



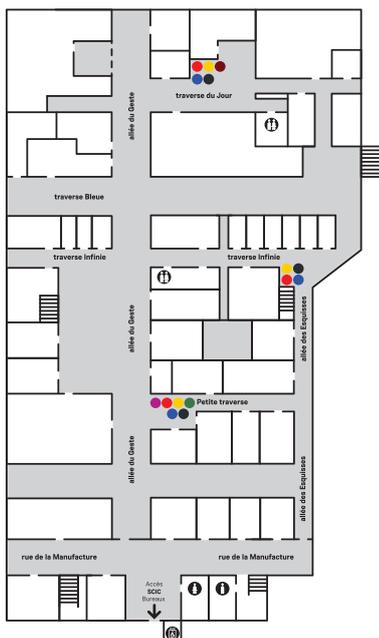
> La zone de collecte des encombrants, bois, textiles, produits dangereux, déchets électroniques est située Place Seita

Attention, usage strictement professionnel, merci !

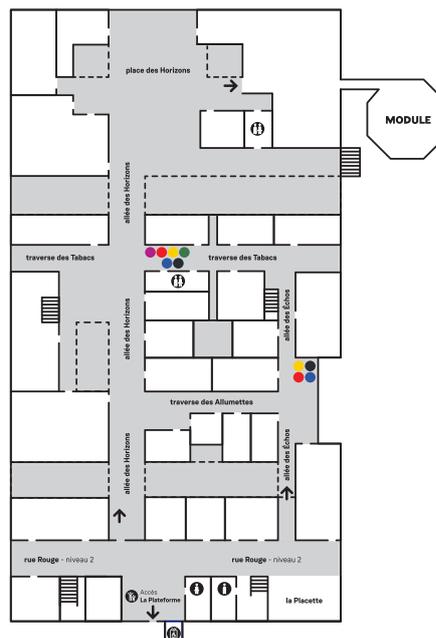
## Plan des zones de collecte



- PAPIER - CARTONS PLIÉS ● BOUTEILLES EN PLASTIQUE
- CANETTES - CONSERVES ● VERRE ● AUTRES DÉCHETS
- PILES ● TEXTILES ● BOIS ● COMPOST ● ENCOMBRANTS
- PRODUITS DANGEREUX ● DÉCHETS ÉLECTRONIQUES



**Manufacture 1**



**Manufacture 2**



# **PAPIERS CARTONS PLIÉS**

HORS EMBALLAGES ALIMENTAIRES

OUI  


- **enveloppes à fenêtre**
  - **cartons pliés** (même avec un peu de scotch)
  - **cartonnettes pliées** (par exemple les boîtes d'emballage de biscuits en carton)
  - **papiers fins ou épais**
  - **journaux, magazines, tracts** (sans film plastique)
- > **de préférence papier déchiré plutôt que mis en boule**

**X NON !**

- **gobelets cartonnés (de café, d'eau...)**
- **mouchoirs** (même propres)
- **essuie-tout, serviettes en papier**
- **cartons de pizza**
- **tout contenant alimentaire direct** (mêmes dits «recyclables», même propres)
- **films d'emballage plastique des journaux**
- **briques de lait, de crème fraîche...**



**BOUTEILLES  
EN PLASTIQUE  
TRANSPARENTES**

# BOUTEILLES EN PLASTIQUE

OUI



- **bouteilles transparentes**  
(même colorées : Perrier, Badoit...)
  - **flacons transparents de produit vaisselle**
- > vidées, avec ou sans bouchon

X NON !

- **bouteilles opaques ou translucides**  
bouteilles de lait  
bouteilles d'huile  
produits ménagers  
Yop, Actimel...
- **contenants en plastique**  
(même transparents)  
pots de yaourt  
barquettes alimentaires  
film plastique



**CANETTES  
CONSERVES**

# CANETTES · CONSERVES

---

**OUI**



- **conserves de toutes formes**  
(boîtes de sardine, etc)
- > **vidées impérativement**
- > **si possible rincées**

**X NON !**

- **emballage alimentaire en aluminium**
- **papier aluminium**
- **capsules de café**



**VERRE**

## OUI



- **bouteilles sans bouchons et bocaux sans couvercles**  
(même colorés, même souillés)

> **vidés impérativement**

> **si possible rincés**

## X NON !

- **vaisselle cassée**
- **verre brisé**
- **ampoules**
- **bouchons de bouteilles**
- **couvercles de bocaux**



# AUTRES DÉCHETS

# AUTRES DÉCHETS

**OUI**



- **restes alimentaires**
- **emballages alimentaires**  
(même recyclables, même propres)
- **bouteilles en plastique opaques**
- **tout déchet non recyclable**

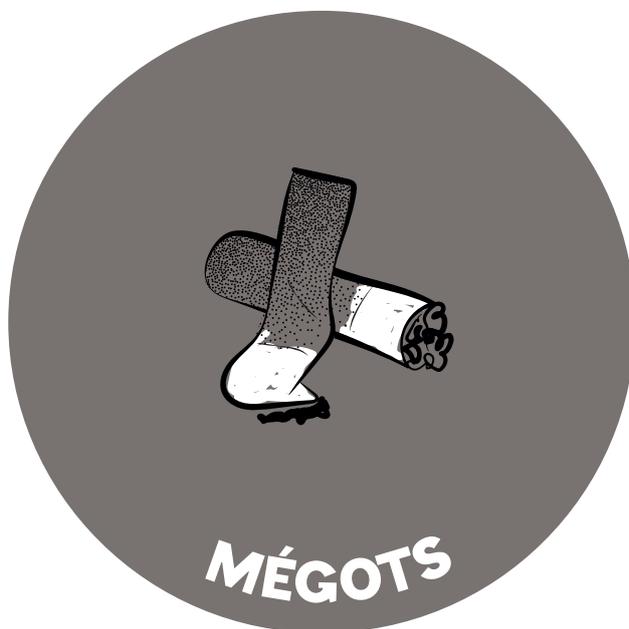
**X NON !**

- **verre brisé**
- **ampoules**
- **produits dangereux**
- **emballages vides de peintures, solvants...**
- **déchets électroniques**
- **cartouches et toners d'imprimante**



**X NON !**

- chargeurs
- téléphones
- batteries
- électronique



**X NON !**

- chargeurs
- téléphones
- batteries
- électronique



# DÉCHETS SPÉCIAUX

---

**BOIS**

**TEXTILES**

**PRODUITS  
DANGEREUX**

**DÉCHETS  
D'ÉQUIPEMENTS  
ÉLECTRIQUES  
OU  
ÉLECTRONIQUES  
(HORS ÉCRANS)**

**ENCOMBRANTS**

---

## **Organisation de la déchèterie située place Seita**

**EN ACCÈS LIBRE** pour les résidents :

- Encombrants
- Déchets bois
- Textile
- Déchets souillés
- Déchets d'équipements électriques ou électroniques (hors écrans)

**SUR DEMANDE** des résidents :

Contact : Naguim BENDIDI au 06 06 64 77 77

- Enlèvement de gros volumes
- Aérosols & Déchets dangereux liquides (pour des raisons de sécurité, aucune dépose autonome n'est autorisée dans les fûts de stockage).
- Le compacteur de papier/carton ne peut être utilisé que par une personne habilitée, papiers et cartons doivent être déposés dans les containers (couvercle bleu) répartis sur le site pour compactage ultérieur par la SCIC

# Gestes et idées anti gaspillage

## Pour une Friche éco-responsable

### Quelques chiffres

120 à 140 kg de déchets par an sont produits par un salarié du secteur tertiaire dont 3/4 de papiers

75 g d'aliments gaspillés en moyenne par repas en restauration collective

47 % des émissions de gaz à effet de serre générées par le numérique sont dues aux équipements des consommateurs

Multiplier par 10 le nombre des destinataires d'un mail multiplie par 4 son impact écologique

1 recherche d'1 minute sur Internet consomme 100 watts sur un ordinateur fixe

### Bureautique : limiter les gaspillages

- Envisager d'utiliser des matériels reconditionnés au sein de l'entreprise
- Penser au recyclage des équipements lorsqu'ils arrivent en fin de vie
- Collectez les cartouches d'encre et de toner vides pour les jeter dans la poubelle appropriée

### Économiser le papier

- Recenser les parutions non lues et se désabonner
- Limiter la communication papier en faisant un usage judicieux du numérique
- Imprimer en mode brouillon, en noir et blanc, recto-verso
- Choisir un format standard ou minimisant les chutes de papier et optimiser les mises en page
- Éviter les procédés rendant difficile le recyclage du papier (pelliculage...)
- Estimer au plus juste la quantité à imprimer
- Veiller aux garanties données par l'imprimeur

### Internet, e-mails

- Classer les mails dès leur arrivée et éliminer d'entrée les spams.
- Ne pas multiplier les destinataires
- Créer des pièces jointes légères et bien conçues : fichiers compressés, PDF basse définition, etc
- Remplacer les pièces jointes par un lien hypertexte ou URL
- Supprimer les pièces jointes des messages auxquels on répond
- Fermer les onglets non utilisés

### Le bureau : un lieu de vie et de passage

- Éteindre les lumières dans les bureaux et salles de réunion quand elles sont inoccupées
- Penser à éteindre dès que la luminosité est meilleure
- Recycler les lampes : celles basse consommation, à LED, fluo sont recyclables en quasi-totalité.

### L'eau

- Signaler les fuites d'eau au service d'entretien
- Ne jamais jeter de produits toxiques dans les toilettes ou les lavabos

### La pause café et la pause déjeuner

- Se munir d'un mug, de vaisselle lavable et réutilisable, privilégier le zéro déchet

### Les déplacements

- Depuis déc. 2019, les employeurs qui le souhaitent peuvent accorder un «forfait mobilités durables» jusqu'à 400 €/an aux salariés qui viennent travailler en vélo ou via des véhicules partagés. Il peut être cumulé avec le remboursement des abonnements pour les transports en commun (50 % pris en charge par l'entreprise). Le «forfait mobilités durables», comme le remboursement de l'abonnement, sont exonérés d'impôt sur le revenu dans la limite de 400€ par an (aides cumulées).
- Le covoiturage, une solution conviviale
- L'autopartage pour les déplacements professionnels

# Limitons notre impact énergétique

---

## Pour une Friche éco-responsable

### Ce que l'on fait déjà

#### ■ Optimisation de la consommation énergétique

- **Installation d'une GTC** (Gestion Technique Centralisée) – pilotage à distance du chauffage et de la climatisation permettant une optimisation du fonctionnement des équipements. Cette GTC pourra à terme intégrer d'autres régulations (électrique, consommation d'eau...)
- **Amélioration du projecteur du Cinéma Le Gyptis** – Installation d'une gestion intelligente de l'utilisation du projecteur qui compte une diminution de 30% sur sa consommation énergétique annuelle.
- **Installation d'un système moderne de CVC** (Chauffage, Ventilation, Climatisation) au Cinéma Le Gyptis – L'originalité se trouve dans la mutualisation de la GTC amenant à ajuster la consommation en fonction des besoins du Cinéma et permettant d'économiser 50% d'énergie.

#### ■ Réduction de l'impact du numérique

- **Reconstruction du réseau** – Tous les équipements sont équipés d'alimentation à découpage. Ce type d'alimentation est régulé par plusieurs composants électroniques (et non un seul). La Friche est équipée de multiprises de réseau qui assurent le réseau sur tout le site. Ce POE (Power Over Ethernet) permet une alimentation électrique via le câble réseau. Quand le réseau n'est pas sollicité, il ne consomme pas d'énergie.
- **La fibre optique** – La Friche est équipée de fibre optique en signal pour tous les réseaux longue distance. Le support de transmission reste le même (la fibre) mais les éléments en bout de chaîne peuvent être modifiés. L'installation de la fibre au sein de la Friche permet de ralentir le processus de renouvellement du réseau et d'optimiser l'énergie numérique consommée. À savoir : Depuis 2010, aucun équipement n'a été remplacé.
- **Les éléments actifs certifiés GreenPower** – À la Friche, les éléments sont intelligents : si un réseau n'est pas activé, il ne sera pas alimenté (ex : une multiprise alimente 24 points de distribution au même moment, s'il n'y a pas d'équipement à l'arrière d'un des points de distribution, la multiprise n'alimentera pas ce réseau). En 2010, 240 points de distribution étaient alimentés par 3 prises, aujourd'hui il en faut seulement 1.

#### ■ Réduction des déchets d'exposition

- **Mutualisation des scénographies lors des expositions** – Le service production de la SCIC et les résidents exposant s'attèlent à penser les expositions plus vertueuses et durables en réutilisant tout ou partie des scénographies d'une exposition à l'autre.

## En projet ou à l'étude

### ■ Optimisation de la consommation énergétique du site

- Mise en place d'un marché de maintenance multi technique incluant la fourniture d'énergies (électricité, gaz, fuel) et comportant un volet de performance énergétique

Le volet de performance énergétique permettra :

- la définition, pour chaque type d'énergie, d'une cible de consommation, avec des réductions de consommation d'au minimum 7% pour l'électricité et 15% pour les énergies fossiles.
- la redéfinition de cible d'économie annuellement avec le Titulaire (processus d'amélioration continue) en fonction de la performance atteinte.
- un mécanisme de partage des gains en cas de surperformance du Titulaire (toute surconsommation par rapport à la cible étant prise en charge par le Titulaire du marché)

> Échéance : la consultation est en cours, début du marché prévu en janvier 2022

#### - Optimisation énergétique des éclairages

Les éclairages allogènes sont progressivement remplacés par des éclairages LED. Une réflexion et une recherche de financement est en cours pour remplacer les éclairages scéniques du site. Les scènes sont actuellement équipées de lampes allogènes énergivores.



### ■ Optimisation de la consommation d'eau sur le site

- La SCIC et Inter Made ont obtenu un financement de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour enclencher une démarche d'économie d'eau. Ce financement a permis d'organiser un audit des réseaux d'eau potable du site assorti de préconisations. Il a été décidé la mise en place de **compteurs d'eau communicants** permettant un suivi en temps réel des consommations et des fuites éventuelles.

> Échéance : fin 2021-début 2022 (pour une dizaine de compteurs)

- **Inter Made, à l'endroit du collectif Friche Verte, conduit parallèlement plusieurs actions qui concourent à la fois à soutenir le diagnostic des consommations réalisé par les équipes techniques de la SCIC et à sensibiliser les résident.es sur leurs usages de cette ressource :**

· Transmission d'un questionnaire à l'ensemble des résident.es du site de la Friche la Belle de Mai afin de recueillir 1) des informations sur les niveaux de consommation, les différents types d'usages, les équipements, etc. ; 2) des idées d'actions (individuelles et collectives) pouvant amener à réduire notre consommation globale en eau potable sur le site.

· Coproduction avec Radio Grenouille/Euphonia d'un document créatif composé de portraits sonores autour des usages de l'eau à la Friche la Belle de Mai.

· Coproduction avec Radio Grenouille/Euphonia d'une émission spéciale sur les enjeux soulevés par la gestion de l'eau et les solutions/dynamiques qui ont émergé à la suite de cette opération « Economies d'eau ».

· Coproduction avec le cinéma Le Gyptis d'un cycle de projections (Film à définir : Aquarela - L'odyssée de l'eau [2020] et/ou le périmètre de Kamsé [2021]) à destination des frichistes et des habitant.es du quartier de la Belle de Mai.

## Une centrale photovoltaïque sur le toit de la Cartonnerie



Le toit de la Cartonnerie sera prochainement équipé d'une centrale photovoltaïque d'une puissance installée d'environ 300 kW et de 800 panneaux. La production annuelle est estimée à 370 MWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 80 foyers (hors chauffage). La production est susceptible de couvrir environ 85 % des besoins électriques du site.

Cette centrale, mise en œuvre par Massilia Sun system (entreprise solidaire d'utilité sociale qui a pour but la production d'énergie photovoltaïque pour et par les citoyens dans la Métropole Aix-Marseille Provence), permettra, via le versement d'un loyer, de rénover intégralement l'étanchéité du bâtiment.

> Échéance : livraison de la centrale prévue à la fin de l'été 2022 après travaux d'étanchéité

# Jardins, biodiversité, végétalisation

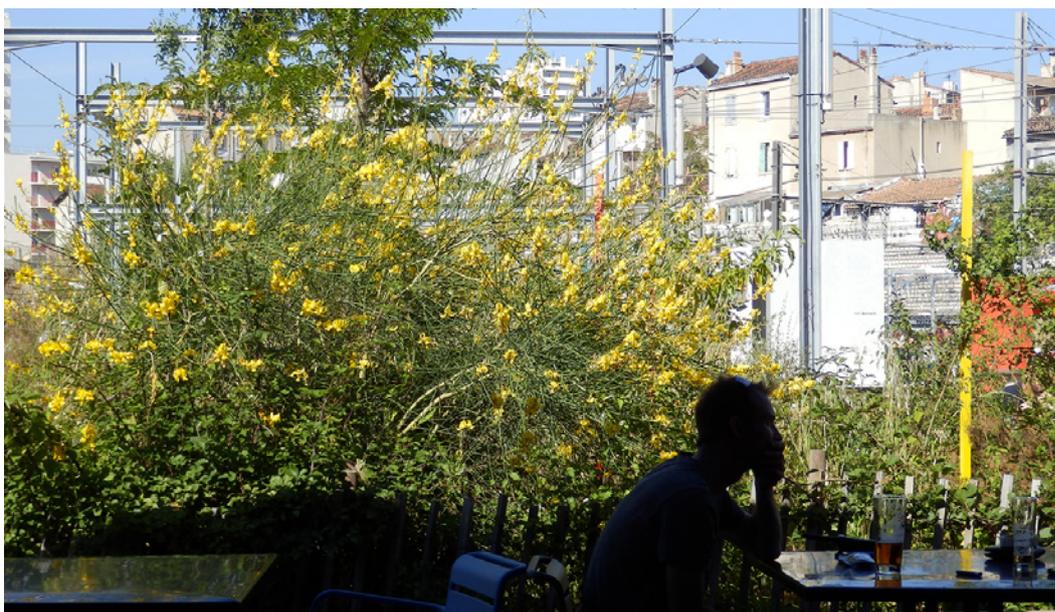
## Pour une Friche plus verte

### Ce que l'on fait déjà

#### Initiatives pédagogiques et sociales



- **Encadrement du végétal à la Friche** – Mise en place d'un partenariat avec Par Ailleurs paysages /[ESAT la Valbarelle](#) (centre d'aide par le travail) intervenant auprès de salariés en situation de handicap. Intervention mensuelle en lien et en complément avec les interventions des étudiants de l'ENSP.
- **Le Jardin des Rails** – Ce sont des jardins partagés qui permettent à chacun de cultiver son bout de terre afin de rendre plus fertile cet ancien site industriel. [+ d'infos](#)
- **Installation de ruches pédagogiques** – L'objectif est de développer de nouveaux ateliers et visites de sensibilisation. Ces ruches sont adaptées aux zones à forte concentration urbaine.
- **Projet Manufacture des fleurs** – Sous la forme d'un chantier éducatif, des îlots végétalisés ont été construits. Ces îlots ont pour vocation de devenir des espaces naturels accueillant des ateliers pédagogiques de jardinage (initiative : Collectif ETC. Architecte).
- **Végétalisation de la Place des Quais** – Sous la forme d'un chantier éducatif, un îlot hors sol a été aménagé pour accueillir des fruitiers sauvages, plantes grimpantes et autres arbustes de garrigue pour revitaliser la place (initiative : Collectif Par Ailleurs Paysages et l'ADDAP 13).



## ■ Végétalisation du site

- **Végétalisation du Skate Park** – Des espèces grimpantes et florales ont été plantées sur un mur du Skate Park (initiative : Collectif Par Ailleurs Paysages) afin de rafraichir le lieu bétonné en été.
- **Cultiver sur le toit du Gyptis** – Sur le toit du cinéma de la Friche sont cultivées des herbes aromatiques, des légumes pour proposer des produits “maison” pour l’équipe ou les repas des invités.
- **Le Champ de Mai végétalisé** – La plantation de 25 arbres, 200 arbustes, 2000 pieds de plantes vivaces et 500 plantes à bulbes vont permettre une revitalisation sur le site. Ces espèces ont été spécifiquement plantées sur la nouvelle place (initiative : L’Atelier Roberta).

## ■ Piétonisation de l’espace

- **Nouveau parking souterrain** – L’espace du site se piétonnise de jour en jour. La question de la réduction de la place des voitures à la Friche a amené à la création d’un parking mi-souterrain ce qui permet d’ouvrir un nouvel espace piéton à côté du Wagon-Jeu.



# Des frichistes engagés

## Pour une Friche éco-responsable

### Les Grandes Tables de la Friche, restaurant

#### Partenariats

- **Développe des relations privilégiées** avec des producteurs porteurs d'une éthique (épicerie, association, SCOP, maraichage)
- **Labellisation Ecocert En Cuisine "3 carottes"** - en participation avec la Crèche.

#### Déchets

- **Limite l'usage du jetable** et utilise des matériaux et produits recyclables, biodégradables et/ou écologiques
- **Auto-gère les déchets en verre** - Le restaurant possède un broyeur de verre
- **Récupère et revalorise des déchets organiques** - en partenariat avec les Alchimistes
- **Consignes** - des plats à emporter à La Salle des machines avec des contenants consignés

#### Produits

- **Cuisiner avec des denrées locales, biologiques et/ou labellisées**
- **Cuisiner directement le produit en cuisine**
- **Consommer très peu de produits congelés**
- **Zoom sur les produits d'entretien labellisés Ecocert.**

#### Initiatives externes

- **Organisation d'un marché des producteurs**
- **Création et entretien d'un jardin aromatique** - autonomie du restaurant pour les aromates



## La Crèche à la Friche

Cette crèche associative est pensée pour être un lieu d'accueil pour les jeunes enfants sur le site. Elle vise à répondre aux besoins des familles et à s'insérer dans la réalité territoriale et sociale qui l'entoure.

### ■ Bâtiment

- **La conservation des murs existants, l'emploi du bois** et la réflexion sur le fonctionnement du bâtiment ont permis à la crèche d'être reconnue au titre des BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens)
- **La végétalisation des espaces** permet l'organisation d'ateliers de sensibilisation pour les tout petits.



### ■ Alimentation

- **Obtention du label Ecocert « 3 carottes »** pour la cantine qui consiste notamment à une alimentation bio à 60%, dont bio local à 40%..

## Bi:pole

Cette maison d'artistes et entreprise culturelle est implantée à la Friche depuis 2010. Elle soutient le développement artistique dans sa globalité en alliant création, management, édition, communication et stratégie. Engagée sur son territoire, elle œuvre pour la diversité et le décloisonnement des courants musicaux novateurs et alternatifs. Elle a fondé un événement majeur à la Friche : Le Bon Air Festival, qui respecte l'identité d'un festival éco-responsable et fait preuve de son engagement dans ces problématiques.

Voir les engagements : [Charte festival responsable](#)



## Fræme

Fræme, producteur d'exposition à la Friche, mène une réflexion sur la problématique environnementale des cimaises – ces cloisons temporaires qui servent de supports d'accroche aux œuvres et qui représentent d'importants déchets. Il fait ainsi le choix de ne pas enduire les joints des plaques de placo des cimaises afin de les réutiliser chaque année. D'autres résidents exposant pensent une scénographie sans cimaise.



# Le collectif Friche verte

## Pour une Friche éco-responsable

**Pour rejoindre ce collectif**, vous mobiliser concrètement à des chantiers-action, ou simplement rester informé·e en recevant la newsletter des actions menées, un contact : [fricheverte@lafriche.org](mailto:fricheverte@lafriche.org)

La Friche Verte est une démarche horizontale et transversale menée par un collectif autogéré composé d'usagères et usagers de la Friche (résident·e·s, salarié·e·s, artistes, habitant·e·s, sociétaires, enseignant·e·s) agissant pour mettre en mouvement la question de la transition écologique et responsable de ce «bout de ville» vivant et créatif de 45 000 m<sup>2</sup> en cohérence avec son environnement proche (le quartier) et plus largement.

Engagé·e·s à titre personnel ainsi qu'au titre de leur structure, les participant·e·s ont décidé volontairement de contribuer ensemble à ce commun.

Issu de nombreux travaux et projets passés, s'appuyant sur des projets en cours, sur des envies, des compétences et des convictions, cet écosystème souhaite s'impliquer au service du respect du vivant. Auto-organisé, pluridisciplinaire, ouvert à tous·tes, le collectif se retrouve chaque mois et expérimente entre ces rendez-vous diverses initiatives concrètes, libres, constructives, de tailles variées, en lien parfois avec les opérations et projets menés par les équipes de l'exploitation ou de la production de la SCIC ou de résident·e·s, mais aussi ouvertes à des problématiques sociétales plus globales.

La Friche Verte a la conviction qu'il est urgent d'agir et que la Friche la Belle de Mai a un rôle d'exemplarité à jouer en tant que fabrique et laboratoire d'intérêt général, et que l'art et la culture constituent un vecteur de médiation avec les publics au profit de la transition.

### > Membres au 01/11/2021 :

Claire Bonnet-Piron  
- collègue de Proximité  
Julia Capelle - Bi-Pole  
Bonnie Caroff - SCIC  
Nathalie Dalmasso - Massalia  
Clotilde Delattre - Intermade  
Lucie Domingo - SCIC  
Léa Farcy - Intermade  
Jean-Baptiste Imbert - Grenouille  
Sébastien Jamesse - SCIC  
Yanna Maudet - SCIC  
Lætitia Padovani - SCIC  
Jérôme Plaza - SCIC  
Valentine Priori - Les Grandes Tables  
Eva Riccio - SCIC  
Nicolás Roman Borre - SCIC / Gyptis  
Camille Vautrin - Massalia





## **CONTACT**

Yanna Maudet

[yanna@lafriche.org](mailto:yanna@lafriche.org)